

Les sections syndicales
FO, SNES, SUD et CGT
Du lycée Jean Macé
De Vitry s/ Seine

A Vitry-sur-Seine, le mardi 4 février 2014.

A l'attention de Madame la Rectrice de l'Académie de Créteil
Sous couvert de Madame la Provisoire du Lycée Jean Macé

OBJET : demande d'audience jeudi 6 Février 2014.

Abondement de la DHG 2014-15

Mme la Rectrice de l'Académie de Créteil,

Suite aux données chiffrées qui nous ont été communiquées concernant la Dotation Horaire Globale pour l'année scolaire 2014-15, nous sommes aujourd'hui en grève au Lycée Jean Macé de Vitry-sur-Seine.

Notre Ministre dit : « **Nous assumerons de mettre davantage de moyens là où il y en a le plus besoin.** » Or, jamais notre dotation n'a été aussi basse alors que le nombre d'élèves n'a cessé d'augmenter ces dernières années.

La Dotation prévue engendre la fermeture d'une Terminale S, d'une Terminale STMG et d'une Terminale STI2D. Ces fermetures ont pour conséquence de saturer les effectifs des classes restantes et d'empêcher tout redoublement dans l'établissement. La situation est identique en Terminale L : les 30 montant-e-s de 1^{ère} ne laisseront aucune place à d'éventuel-le-s redoublant-e-s -car il est inutile de rappeler qu'il est inenvisageable d'enseigner dans des classes à plus de 30 au lycée Jean Macé. De plus, des effectifs à plus de 24 en STMG rendent tout travail en classe entière particulièrement laborieux.

Certain-e-s élèves en S et STMG se verraient obligés de prendre telle ou telle option ou spécialité en fonction des places disponibles et non de leur choix personnel.

Par ailleurs, au Lycée professionnel, l'une des 1^{ères} Métiers des services administratifs (GA) n'est ouverte qu'à 18 élèves alors que 24 seraient nécessaires au regard du nombre de montant-e-s de 2^{nde} professionnelle et d'élèves réorienté-e-s venant du général.

En outre, nous nous opposons fermement à la transformation de 24h postes en 19.5h supplémentaires (HSA) au LP.

Alors que nous demandons des moyens permettant d'améliorer nos conditions de travail et d'étude déjà extrêmement difficiles, le rectorat nous propose une nouvelle dégradation. Nous sommes scandalisé-e-s !

Trop souvent, le rectorat a procédé à une augmentation de la capacité des classes, voire à des ouvertures au mois de Juillet ou à la rentrée ; et cela, alors qu'elles étaient prévisibles. Ces modifications interviennent souvent au moyen d'heures supplémentaires alors que des postes pourraient être créés ou maintenus ; cela désorganise la préparation de la rentrée et alourdit les services. Nous ne l'acceptons pas.

Notre Ministre dit : « **La lutte contre le décrochage scolaire est une priorité. Garantir l'égalité des chances, faire en sorte que chaque jeune puisse construire son avenir professionnel et réussir sa vie en société sont des missions de l'école.** » Mais ne pas assurer des conditions d'étude correctes pour les élèves et ne pas garantir un possible redoublement dans le même établissement favorisent le décrochage d'élèves.

Notre Ministre dit : « **Tous les élèves de France ont droit à l'exigence.** » Comment prétendre garantir ce droit à l'exigence dans des classes surchargées ?

Notre Ministre dit « **La Cour des Comptes a montré que l'Etat donne 47% de plus pour former un élève à Paris qu'à Créteil.** » La correction des inégalités socio-territoriales passe aussi par l'abondement de la DHG de notre établissement classé « sensible » et « zone violence ».

De plus, nous voulons attirer votre attention sur le protocole de mise en réseau du système informatique imposé par le rectorat au sein de l'établissement. Depuis le début de l'année scolaire, de nombreux dysfonctionnements ont été constatés et sont source d'altérations, non seulement de nos conditions de travail, mais surtout de la qualité de la formation proposée à nos élèves, à l'heure où les TICE deviennent une exigence pédagogique.

En conséquence, nous sollicitons une audience de toute urgence, ce jeudi 6 février au matin, où nous nous rassemblerons devant le rectorat.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, nous vous prions d'agréer, Madame la Rectrice, notre attachement au service public de l'Education Nationale.

CGT

FO

SNES-FSU

SUD